

T H É Â T R E
LE PUBLIC
UN MALIN PLAISIR



PRIMA FACIE

de Suzie Miller

traduction Dominique Hollier et Séverine Magois

DOSSIER PEDAGOGIQUE

*Mais je sais maintenant
que quand une femme dit « non »,
quand ses gestes disent « non »,
ce n'est pas du tout une chose subtile et difficile à comprendre.*

Prima Facie
Suzie Miller

SOMMAIRE

AUTOUR DU SPECTACLE

Le propos

La distribution

David Leclercq . Metteur en scène

Vous allez venir au théâtre.....

Quelques questions à se poser avant la soirée :

1.Votre rapport au théâtre

- Observation de l’affiche du spectacle
- Comparaison avec d’autres affiches

2.Votre rapport au thème

- Le consentement : comment le définir ? 3 questionnaires
 - Avant le spectacle
 - Pendant le spectacle
 - Après le spectacle
- Justice et consentement : 3 questionnaires
 - Avant le spectacle : une justice de classe
 - Pendant le spectacle : une justice de genre
 - Après le spectacle : Témoignage de Sophie Gorlé

AUTOUR DU TEXTE

L’auteur

La pièce : une ovation internationale

Le titre

1. définition
2. en droit anglais
3. Son corollaire : la vérité judiciaire
4. dans la pièce de Suzie Miller

AUTOUR DU THEME

Sexe et génération Z : le grand retour en arrière ?

1. Masculinisme
2. Consentement
3. Les jeunes femmes de la Gen Z 4. Gen Z et vie sentimentale

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Propositions de lectures

Écriture – Créativité

1. Le contre-interrogatoire
2. L'utilisation du monologue
3. Exercice d'écriture
4. Exercice de mise en scène et d'interprétation

Joutes oratoires

1. Plan du discours oratoire
2. Sujets

AUTOUR DU SPECTACLE

Le propos

Acte 1 : Tessa, avocate pénaliste de haut vol, la meilleure du cabinet, nous raconte comment, grâce à sa connaissance de la machine judiciaire, elle parvient à défendre les auteurs d'agressions sexuelles et à les faire acquitter.

Acte 2 : Une nuit, Tessa est violée par un collègue du barreau qu'elle appréciait. Meurtrie dans sa dignité et dans sa chair, elle se trouve à la place de celles dont elle n'a jusqu'ici pas tenu compte.

Acte 3 : Commence alors son combat sans relâche pour que les victimes ne soient plus punies deux fois. D'abord agressées, puis traitées comme des accusées, obligées de se défendre. Sa connaissance de la machine judiciaire lui permet d'identifier et de dénoncer la source du problème : les lois censées protéger les femmes, ont été édictées par des hommes et leur sont favorables. Le système judiciaire est régulé par la mainmise masculine.

Succès mondial, auréolé de nombreux prix, Prima facie est un appel à s'engager pour la crédibilisation de la parole des victimes. Ce récit puissant est porté par une artiste concernée, qui tient en haleine de bout en bout.

Un uppercut, une réflexion qui nous pousse à revoir la question du consentement, des consentements, afin de faire évoluer un système pour qu'il puisse lutter efficacement contre le retour du bâton qui nous parvient actuellement et continue le travail qui garantit aux victimes des protections équivalentes à celles des agresseurs.

David Leclercq - Metteur en scène

Né à Liège le 7 décembre 1976.

D'abord formé aux beaux-arts à St Luc Liège, gradué en Arts Plastiques, Illustration, Bande dessinée et Peinture, il découvre le théâtre et la mise en scène sur le tard.



Premier prix du conservatoire de Bruxelles en 2001, après quelques spectacles en autoproduction, il joue sur de multiples scènes bruxelloises, telles que le Théâtre de Poche, le Théâtre National, le TTO, Le Théâtre Royal du Parc, le Théâtre Royal des Galeries, puis il arrive au théâtre Le public avec le rôle de Purgeon dans *Le malade imaginaire*, en coproduction avec le spectacle d'été de l'Abbaye de Villers la ville. Par la suite, il y jouera dans « Les faux british », « Le père », et « La chatte sur un toit brûlant ». Il a joué dans une quarantaine de spectacles à ce jour, et dans une douzaine de films et séries belges et étrangers.

Il réalise en outre au cinéma une demi-douzaine de courts métrages, primés dans de nombreux festivals, travaille occasionnellement comme storyboarder pour la publicité, ainsi que comme maquilleur sfx et technicien de post production en effets spéciaux numériques.

« Prima facie » est sa première mise en scène au théâtre Le public, il a depuis mis en scène « Berlin Berlin » au Théâtre royal des galeries, et mettra en scène le thriller politique « Le journal » dans le même théâtre la saison prochaine.

Le coup d'œil de David sur Tessa :

C'est une fille qui s'est perdue en essayant trop de s'intégrer dans un monde d'hommes, jusqu'à devenir quelqu'un d'autre et à s'oublier pour continuer à exister. Elle a oublié quelle était sa véritable raison d'être avocate.

Mais c'est une battante et elle va comprendre qui elle doit vraiment essayer de défendre au fil de l'histoire.

Elle va enfin retrouver sa voix à elle.

Vous allez venir au théâtre.....

Quelques questions à se poser avant la soirée :

1. Votre rapport au théâtre

- Observation de l’affiche du spectacle



- Qu'est-ce qu'elle vous laisse à penser du spectacle ?
- Vous donne-t-elle envie de venir le voir ?
- Quel est le slogan du théâtre Le Public ? Comment l'interprétez-vous ?
- Qui la comédienne regarde-t-elle ? Comment comprenez-vous cette option ?
- Décrivez et commentez le choix du costume.

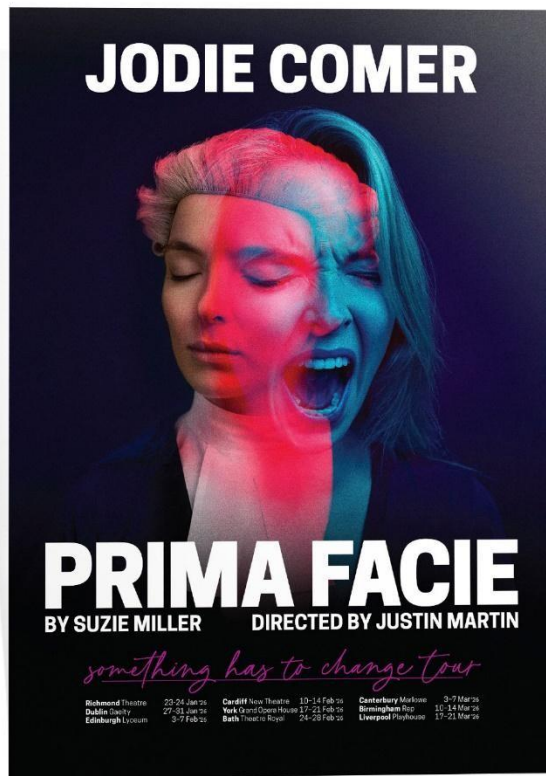
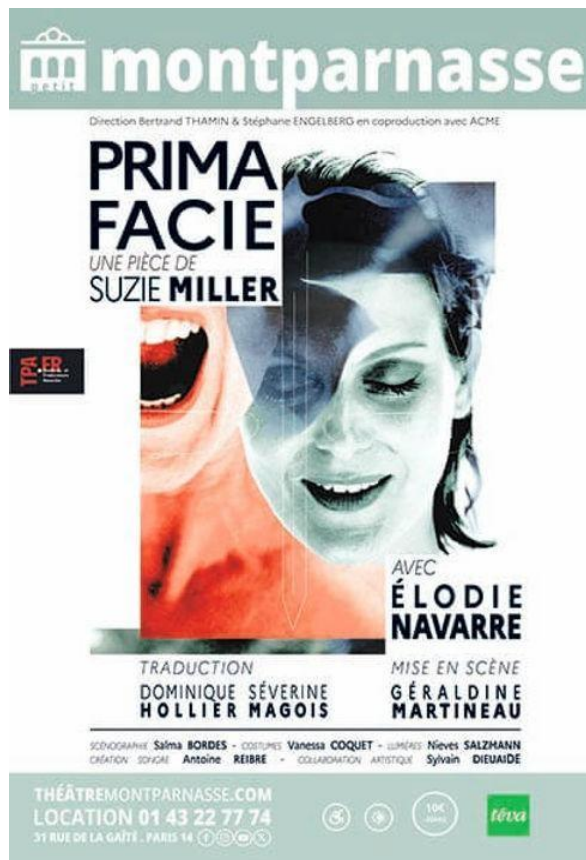


- Comparez-le avec l'option du Griffin Theatre Company



➤ Comparez l'affiche du Public avec d'autres affiches .

- Présentent-elles toutes la même facette de l'héroïne ? Comparez ◦ les regards ◦ les costumes ◦ les contextualisations ◦
- Quelle est l'option qui vous attire le plus ?

1¹2²3³4⁴

¹ <https://broadwaydirect.com/show/prima-facie/>

² Facebook Publication de Griffin Theatre Company

³ <https://www.theatremontparnasse.com/spectacle/prima-facie/>

⁴ <https://sahnepulcherie.com/fr/prima-facie/>

2. Votre rapport au thème

Prima facie aborde le thème du consentement en matière de relation sexuelle.

➤ Comment le définir ?



Avant le spectacle :

Réfléchissez aux points suivants :

1. Pourquoi le consentement est-il important dans une relation, qu'elle soit amoureuse ou sexuelle ?
2. Doit-il impérativement être énoncé ?
3. Quels signes (verbaux ou non verbaux) permettent-ils de savoir que quelqu'un est vraiment d'accord ?
4. Pouvez-vous décrire une situation où il pourrait être difficile de savoir si l'autre personne consent ?
5. Comment vous sentez-vous à l'idée de dire non dans une situation où vous n'êtes pas à l'aise ?
6. Quelles sont les moyens de vérifier que l'autre personne consent ?
7. Qu'est-ce qui peut aider à poser des limites ?
8. L'alcool ou les drogues peuvent-ils influencer la capacité à consentir ? Pourquoi ?
9. Avez-vous déjà observé ou vécu une situation où quelqu'un semblait subir une pression ? Comment l'avez-vous interprétée ?
10. Quelles autres formes de pression (directe ou indirecte) peuvent exister entre jeunes ?



Pendant le spectacle :

Observez les points suivants :

1. Lors du rapport forcé, comment Tess a-t-elle formulé qu'elle n'était pas consentante ?
2. Pourquoi James ne l'a-t-il pas entendue ?
3. Lors du procès, quels sont les arguments de Tess et de James ?



Après le spectacle :

1. En quoi ce spectacle modifie-t-il ou renforce-t-il votre opinion face au consentement?
2. Tess a dû être confrontée à la violence sexuelle pour la comprendre. Pourquoi n'a-t-elle pas compris avant ? Et vous ? Pensez-vous qu'une pièce de théâtre vaille une expérience vécue ?
3. La pièce s'achève sur ces mots :

Tout ce que je sais c' est que quelque part.

Un jour.

D' une manière ou une autre.

Quelque chose doit
changer.

Comment pouvez-vous être des acteurs de ce changement ?

Avez-vous le sentiment que les jeunes générations progressent en matière de respect de la femme ?

➤ Justice et consentement



Avant le spectacle :

Dans la nuit du 8 au 9 novembre 2023, à Louvain, un étudiant a violé une étudiante. Elle a porté plainte. Le 1^{er} avril 2025, le Tribunal s'est prononcé dans un jugement qui indigné. En effet, si l'homme a été jugé coupable, le prononcé de sa peine a été « suspendu » par le Tribunal, pour ne pas « perturber socialement » cet étudiant en gynécologie... Son casier judiciaire reste donc vierge, à moins qu'il soit condamné pour de nouveaux faits pendant une période de probation de 5 ans.

4. Effectuez des recherches et relevez 5 arguments avancés par la justice pour motiver la suspension du prononcé.
5. Partagez-vous ce point de vue ?
6. Pourquoi peut-on parler ici de justice de classe ?



Pendant le spectacle :

Observez les dysfonctionnements de la justice dénoncés ici.

1. Pourquoi peut-on parler ici de justice de genre ?
2. En quoi les droits de la victime sont-ils bafoués pendant le procès ?



Après le spectacle :

1. Que répondez-vous à Sophie Gorlé ? ¹

Si quelqu'un vole mon portefeuille et que je le reconnais sur un panel d'identification [parmi d'autres personnes dans le cadre d'une procédure de "reconnaissance" policière, ndlr], c'est tout à fait suffisant pour obtenir une condamnation, même sans vidéo-surveillance ou témoin des faits. En revanche, en matière de mœurs, dire : j'ai été agressée sexuellement par telle personne spécifique que je connais, je présente son numéro de téléphone, son nom, sa photo, je suis prête à témoigner, etc. : ce n'est pas suffisant pour obtenir une condamnation.

Pourquoi la parole d'une personne est-elle moins crédible quand elle dénonce une agression sexuelle ou un viol ? Pourtant, une victime de viol n'a pas d'intérêt à accuser quelqu'un. Les conséquences de la dénonciation peuvent être déshumanisantes, avilissantes socialement. C'est très difficile de déposer une plainte pour des faits de mœurs, ce n'est pas quelque chose que l'on fait à la légère.

¹ <https://www.axellemag.be/viol-de-louvain-consentement-comment-comprendre-un-tel-jugement/>

AUTOUR DU TEXTE

L'auteur ²

Suzie Miller naît à Melbourne en 1963. Sa famille est une famille catholique nombreuse de la classe ouvrière, et elle grandit à St Kilda , une banlieue qui abritait de nombreux immigrants



Première de sa famille à faire des études universitaires, elle étudie d'abord l'immunologie et la microbiologie à l' Université Monash de Melbourne, mais refuse de poursuivre un doctorat en sciences et entreprend des études de droit .

Suzie Miller exerce comme avocate spécialisée en droits humains et droits de l'enfant en Australie. Elle travaille notamment au sein du cabinet Freehills où elle s'engage dans des dossiers liés à la justice sociale et à la protection des plus vulnérables. Elle travaille en outre à temps partiel dans un centre d'aide juridique communautaire financé par Freehills. Elle y est confrontée à de nombreuses crises et urgences, ainsi qu'à de nombreux cas d'agression sexuelle. Cette expérience juridique nourrit sa compréhension des mécanismes d'injustice — un thème qui devient central dans son œuvre dramatique.

En 1995, tout en exerçant la profession d'avocate, elle effectue des études de maîtrise en théâtre et cinéma et après plusieurs années dans le domaine juridique, elle quitte la profession pour se consacrer pleinement à l'écriture. Elle devient une dramaturge, librettiste, scénariste et romancière reconnue internationalement. Elle écrit plus de **40 pièces**, dont *Reasonable Doubt* (2008) qui la révèle au public, son œuvre la plus célèbre, *Prima Facie*, connaît un immense succès : création en 2019 à Sydney, triomphe au West End en 2022 avec Jodie Comer, plusieurs prix prestigieux (dont des Olivier Awards), et une diffusion mondiale.

Elle partage aujourd'hui son temps entre Londres et Sydney et poursuit une carrière prolifique au théâtre et à l'écran, mais reste très engagée : elle est, entre autre, membre de PEN International , une organisation de défense des droits humains qui représente les écrivains dans les pays où ils sont punis pour avoir pris la parole et travaille avec une organisation dirigée par Robert Tickner, la Justice Reform Initiative. Elle donne des conférences aux juges, aux avocats et à toute personne intéressée par la réforme du droit.

Le coup d'œil de Suzie sur la pièce³ :

L'autre jour, j'ai reçu un SMS d'un juge : « Ce point est désormais inscrit à l'ordre du jour ». C'est au-delà de ce que j'aurais pu espérer. Le travail d'un écrivain consiste simplement à montrer le paradoxe de la condition humaine, à révéler nos failles et les moyens que nous mettons en œuvre pour survivre en préservant notre humanité. Le reste, c'est au public de repartir, en tant que membre de la communauté, et de se dire : "Je ne veux pas vivre dans un monde pareil." *Prima Facie* ne m'appartient plus. Il appartient au public.

² Sur base de <https://stageagent.com/writers/18529/suzie-miller> https://en-wikipedia-org.translate.goog/wiki/Suzie_Miller?

³ [ps://www.the-independent-com.translate.goog/arts-entertainment/theatre-dance/features/prima-faciesuzie-miller-jodie-comer-](https://www.the-independent-com.translate.goog/arts-entertainment/theatre-dance/features/prima-faciesuzie-miller-jodie-comer-)

La pièce : une ovation internationale⁴

Créée en 2019 en Australie, *Prima Facie* de Suzie Miller a très vite dépassé le cadre du théâtre pour devenir un phénomène culturel international. Son succès repose autant sur la force du texte que sur la manière dont il résonne avec les débats contemporains autour du consentement et de la justice. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'ampleur et la diversité des réactions qu'elle a suscitées dans la presse et auprès du public, d'un pays à l'autre.

Dès ses premières reprises à Londres puis à New York, la presse anglophone parle d'un « uppercut théâtral », un texte qui « percute de plein fouet notre époque » en exposant les angles morts du système judiciaire. Les critiques soulignent la précision quasi chirurgicale de l'écriture, nourrie par l'expérience d'avocate de Suzie Miller, et la capacité de la pièce à transformer un monologue en véritable procès du réel.

En France, les médias mettent en avant la violence émotionnelle maîtrisée du spectacle. ARTCENA décrit une œuvre qui « évoque la difficulté pour les femmes d'être entendues sur leur vécu et leurs traumatismes », portée par des interprètes capables de tenir la scène dans une tension continue. D'autres critiques, comme celles du site Baz'art, insistent sur la dimension politique de la pièce : un texte qui interroge frontalement la notion de consentement et la rigidité d'un droit « rectiligne » face à la complexité du vécu.

Dans la presse francophone hors de France, notamment au Luxembourg, *Prima Facie* est décrite comme une charge féroce contre une machine judiciaire dominée par les hommes, un spectacle qui transforme une phrase — « il faut que la honte change de camp » — en véritable slogan scénique.

Partout où elle est jouée, les spectateurs décrivent une expérience immersive, presque physique, où l'identification à Tessa — brillante avocate devenue victime — crée un basculement émotionnel brutal.

Dans les salles françaises, les retours du public soulignent :

- la puissance du jeu, souvent salué comme « magnétique » ou « impossible à lâcher » ;
- la nécessité du propos, qui ouvre des discussions spontanées après les représentations ;
- la sensation d'assister à une pièce qui « met des mots sur ce que la justice peine à entendre ».

Le passage de la pièce à Londres puis à Broadway — où elle remporte un Tony Award et un Laurence Olivier Award — a renforcé son statut d'œuvre majeure du théâtre contemporain. Ces distinctions ont contribué à attirer un public plus large, y compris des spectateurs peu habitués au théâtre, attirés par la réputation d'un spectacle qui « fait bouger les lignes ».

Le public sort bouleversé, souvent en silence, parfois en larmes. Et il en parle. Beaucoup. Les spectateurs recommandent la pièce, invitent des proches, reviennent parfois une deuxième fois. Dans plusieurs pays, les représentations affichent complet avant même la première.

⁴ Sur base de : <https://www.artcena.fr/magazine/critiques/prima-facie-de-suzie-miller-mis-en-scene-pargeraldine-martineau/> <https://www.baz-art.org/2024/03/prima-facie-a-premiere-vue-quelle-parole-pour-elodie-navarre-theatre-dupetit-montparnasse-paris.html?> <https://lequotidien.lu/culture/critique-theatre-prima-facie-la-justice-est-ainsi-faite/> <https://tpa.fr/pieces-theatre-paris/prima-facie-9257.html?utm>

Il n'est pas anodin de souligner le succès international de *Prima facie* parce qu'il révèle

Le succès international de *Prima Facie* s'explique avant tout par la force universelle de son thème : la difficulté pour les victimes de violences sexuelles d'obtenir justice dans un système qui ne les entend pas. Cette problématique dépasse les frontières et trouve un écho dans toutes les sociétés contemporaines. La pièce répond à un besoin collectif de nommer, d'expliquer et de questionner les structures de pouvoir.

Quelques exemples⁵ :

- Une adaptation turque
- Une adaptation espagnole
- Plusieurs adaptations allemandes
- Une adaptation islandaise
- Une adaptation néerlandaise
- Une adaptation française
- Une adaptation serbe.
- Une adaptation brésilienne
- Une adaptation chinoise
- Une adaptation suédoise
- Une adaptation cantonaise
- Une adaptation norvégienne

À Londres, la pièce « *Prima Facie* » a profondément modifié la législation. De nombreux juges doivent visionner la version live de la pièce au National Theatre (NT) avant d'être autorisés à siéger dans des affaires d'agression sexuelle⁶.

⁵ Pour détails et liste exhaustive voir [https://en.wikipedia.org/wiki/Prima_Facie_\(play\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Prima_Facie_(play))

⁶ <https://honisoit.com/2024/04/in-conversation-with-australias-success-story-suzie-miller/>

Le titre : Prima facie

1. Définition :

« Prima facie » est une expression latine signifiant « à première vue » ou « au premier abord ». En droit, elle désigne une preuve, une allégation ou un cas qui, dès l'examen initial, semble suffisant pour établir un fait ou une présomption de culpabilité/responsabilité, à moins d'être contredit ou réfuté par des preuves contraires.

2. En droit anglais :

Dans le système britannique (par exemple devant la Supreme Court of the United Kingdom ou les tribunaux inférieurs), le concept sert à décider si une affaire peut être jugée, si une charge doit être maintenue, si une demande civile est suffisamment fondée.

Si aucune preuve prima facie n'existe, le juge peut rejeter l'affaire immédiatement.

Exemple :

Imaginons un procès pour vol. La victime avance les preuves suivantes :

- Une caméra montre la personne prendre un objet.
- Un témoin confirme l'avoir vue quitter le magasin avec.
- L'objet est retrouvé chez la personne..

Le procureur peut estimer qu'il possède des preuves prima facie suffisantes que pour ouvrir un procès. Toutefois, ces preuves n'induisent pas que la personne est coupable. En effet, sa défense pourrait avancer :

- Qu'elle avait l'autorisation d'emporter l'objet
- Qu'elle l'avait payé à un autre moment
- Que l'objet d'un commun accord lui a été prêté et non vendu

3. Son corollaire : la vérité judiciaire

Ce concept de prima facie rejoint celui de vérité judiciaire qui est parfaitement bien explicité dans la pièce de Suzie Miller. Tessa dans sa robe d'avocate déclare :

*Il n'y a pas de vérité absolue. Seulement une vérité légale (...) La seule manière dont le système peut marcher, c'est si tout le monde joue son rôle. Mon rôle, c'est la défense, le procureur instruit, **on raconte chacun une histoire**, et le juge et le jury décident quelle histoire est celle qu'ils veulent croire. Ce sont eux qui prennent la responsabilité.*

4. Dans la pièce de Suzie Miller :

Tessa dépose plainte au commissariat. La police estime que les faits sont suffisamment graves que pour être transmis à la justice. Un procureur est alors saisi de l'affaire. Celui-ci estime que le témoignage de Tessa constitue une preuve prima facie, c'est-à-dire qu'il présente des preuves permettant d'affirmer qu'elle est victime et d'engager un procès, en l'occurrence, le procès La Couronne (le procureur) contre James. Toutefois, lors du procès, l'avocat de la défense va

présenter sa vérité judiciaire qui fait légitimement vaciller le témoignage de Tessa. Une vérité judiciaire vs une vérité judiciaire. Et le jury acquitte. C'est la loi.

Mais quid de la vérité ?

Il n'y a ici pas de vérité absolue, seulement une vérité légale.(....) c'est comme ça que la loi essaie de comprendre (...)

La vérité c'est qu'une femme sur trois est agressée sexuellement. Et leurs voix doivent être entendues. Elles doivent être crues, pour que justice soit faite. » (...)

La justice doit être au-dessus de la loi.

Suzie Miller Prima Facie

Sexe et génération Z : le grand retour en arrière ?

1. Masculinisme

Un jeune homme sur trois issu de la génération Z, soit les personnes nées approximativement entre 1996 et 2012, estime que les femmes devraient obéir à leur mari. C'est la conclusion d'une vaste étude internationale menée par le King's College de Londres, en collaboration avec l'institut de sondage Ipsos. Pour cette enquête, plus de 23 000 personnes dans 29 pays ont été interrogées sur leur perception des rôles de genre, des relations et de l'égalité. Parmi les pays sondés figurent notamment l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Un point crucial du rapport souligne un décalage entre ce que les gens pensent réellement et ce qu'ils croient que la société attend d'eux.

Ce pourcentage est plus élevé que chez les générations plus âgées, y compris les baby-boomers, soit les personnes nées entre 1946 et 1964, ce qui surprend les sociologues.

- **L'obéissance au mari** : 31 % des hommes de la Gen Z estiment qu'une femme doit toujours obéir à son mari. Chez les baby-boomers, ce chiffre s'effondre à seulement 13 %.
- **Le dernier mot** : Un tiers des jeunes hommes (33 %) revendiquent le pouvoir de décision final sur les choix importants du couple, contre 17 % chez leurs aînés nés après-guerre.
- **L'initiative sexuelle** : 21 % des hommes de la Gen Z considèrent qu'une « vraie femme » ne devrait jamais prendre l'initiative des rapports sexuels. Paradoxalement, les baby-boomers sont trois fois moins nombreux à partager cet avis (7 %).

Toutefois, 41 % d'entre eux trouvent les femmes ayant une carrière réussie plus attirantes (contre 27 % chez les baby-boomers). Mais de l'autre, près d'un quart (24 %) affirme qu'une femme « ne doit pas paraître trop indépendante ou autonome », soit le double de la proportion chez les hommes plus âgés.

La Génération Z est souvent perçue comme progressiste, sensible aux questions d'égalité et de justice sociale, pourtant, l'étude montre :

- un retour vers des valeurs plus traditionnelles, voire patriarcales ;
- une dualité entre soutien à l'égalité professionnelle et attentes conservatrices dans la sphère privée ;
- une vision plus rigide des rôles de genre que celle de leurs aînés.

⁷ Sur base de : <https://sciencepost.fr/le-grand-retour-en-arriere-pres-dun-tiers-des-jeunes-hommes-de-lageneration-z-reclament-l-obeissance-des-femmes/> <https://www.lesessentiel.lu/fr/story/societe-dans-la-gen-z-un-homme-sur-trois-exige-l-obeissance-des-femmes103521721?>

Comment interpréter ces résultats ?

Plusieurs pistes sont évoquées par les chercheurs :

- une réaction conservatrice face aux mouvements féministes récents : les chercheurs évoquent une **réaction de backlash** : certains jeunes hommes perçoivent les avancées féministes (#MeToo, dénonciation des violences, débats sur la masculinité toxique) comme une remise en cause de leur place sociale.
- l'influence des réseaux sociaux et de certaines figures masculinistes : le sondage Opinionway⁸ met en avant que plus d'un homme français de 16 à 34 ans sur trois (37%) consulte des contenus masculinistes sur les réseaux sociaux :
 - Parmi ceux de 25-34 ans connaissant des influenceurs masculinistes, un sur deux (51%) estime que leurs contenus « *disent enfin la vérité* », selon cette enquête réalisée en ligne du 12 au 19 novembre auprès d'un échantillon de 1.528 personnes, représentatif de la population masculine française de 16 à 59 ans.
- L'insécurité économique et sociale poussant certains jeunes à rechercher des modèles traditionnels sécurisants.

2. Consentement¹³

Ces croyances « augmentent les prises de risques » et « déstabilisent profondément la culture du consentement, centrale dans la lutte contre le VIH », s'alarme Florence Thune, directrice générale de Sidaction, citée par le communiqué.

- près d'un homme de 25-34 ans sur cinq (18%) et un sur trois (34%) parmi ceux adhérant aux théories masculinistes affirme « comprendre » le retrait non consenti d'un préservatif pendant un rapport sexuel (« stealthing », ou « retrait furtif du préservatif » en français).

- Plus de la moitié (53%) des sondés considère que les hommes sont trop souvent accusés de violences sexuelles exagérées ou mensongères ou juge important d'être « *viril* » (51%).

Néanmoins, lorsque ces mêmes jeunes sont interrogés spécifiquement sur la notion de consentement , et non plus de place de l'homme, ils se montrent plus progressistes :

- Selon une analyse publiée en 2024, environ 70 % des jeunes de 18 à 24 ans estiment que le consentement doit être explicite et verbal, un changement majeur par rapport aux générations précédentes⁹ ;

⁸ <https://www.konbini.com/societe/un-jeune-homme-francais-sur-trois-consulte-des-contenus-masculinistes-sur-les-reseaux-sociaux> ¹³ Sur base de : ibid

⁹ <https://sexeducation.fr/sexe/sexe-et-consentement-la-generation-z-deconstruit-les-mythes?>

- En outre, une enquête menée en 2022 auprès de 13 100 élèves montre que plus d'un élève du secondaire sur deux est "tout à fait d'accord" pour demander le consentement avant toute activité sexuelle¹⁰.

3. Les jeunes femmes de la Gen Z :

Les données montrent que les jeunes femmes sont très sensibilisées et exigeantes sur le consentement :

- elles sont nettement plus progressistes sur les questions sexuelles ;
- elles rejettent les injonctions patriarcales (ex : bodycount, disponibilité sexuelle) ;
- elles sont plus conscientes des enjeux de violences sexuelles.

Une étude Ifop 2026 révèle par exemple que les Françaises de 15 à 29 ans sont très critiques envers les normes sexuelles traditionnelles et les injonctions liées à la sexualité¹¹.

En outre, ces jeunes femmes déclarent davantage les violences. Les enquêtes européennes¹²(EU-GBV 2021–2022) montrent que les femmes de 18 à 29 ans :

- déclarent plus souvent avoir subi des violences que les femmes plus âgées ;
- sont plus conscientes des violences psychologiques, sexuelles et numériques ;
- sont plus enclines à chercher de l'aide (services sociaux, associations, proches).

On relève en effet que les jeunes femmes ont une meilleure éducation, une sensibilisation accrue aux violences sexuelles ; elles ont grandi avec :

- #MeToo,
- l'éducation au consentement à l'école,
- les campagnes de prévention,
- les réseaux sociaux comme espace de témoignage.

Ainsi, elles identifient plus vite les comportements problématiques et se tournent plus aisément vers les outils à leur disposition

- les plateformes d'aide,
- les lignes d'écoute,
- les associations spécialisées,
- les dispositifs hospitaliers (ex : centres de prise en charge des violences sexuelles).

Mais les dépôts de plainte restent minoritaires. Même chez les jeunes femmes, la majorité des victimes **ne portent pas plainte**, pour des raisons bien documentées :

- peur de ne pas être crue,
- honte,
- dépendance économique ou affective,

¹⁰ https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2022-consentement-2_1726643685445-pdf?

¹¹ <https://www.espaceplaisir.fr/observatoire-gen-z-normes-sexuelles?>

¹² <https://www.iweps.be/publication/les-violences-liees-au-genre-en-belgique/>

- méfiance envers la police,
- complexité des procédures.

Ces tendances sont confirmées par les rapports belges sur les violences sexuelles¹³.

.***

Les études montrent donc au sein de la Gen Z un écart qui se creuse entre hommes et femmes :

- les jeunes femmes sont **plus progressistes** sur les questions de consentement ;
- les jeunes hommes, eux, sont **plus divisés**, avec une minorité adoptant des positions conservatrices (ex : 31 % estiment qu'une femme doit obéir à son mari).

4. Gen Z et vie sentimentale

L'écart de valeurs entre les femmes et les hommes de la Génération Z a des effets visibles sur la vie sentimentale, et cela contribue à rendre les relations plus complexes qu'avant. Pas catastrophiques, mais clairement plus tendues, plus hésitantes, plus fragmentées.

On observe plusieurs tendances dans les pays occidentaux :

- Moins de couples stables chez les 18–30 ans

Les jeunes :

- se mettent en couple plus tard,
- restent célibataires plus longtemps,
- vivent plus souvent des relations courtes ou intermittentes.

Ce n'est pas uniquement à cause du fossé hommes/femmes, mais **il y contribue**.

- Plus de ruptures précoces

Les études montrent que les couples Gen Z se séparent plus vite lorsqu'il y a :

- désaccord sur les rôles de genre,
- incompréhension autour du consentement,
- attentes contradictoires sur la fidélité, la communication ou l'engagement.

- Mais attention : ce n'est pas une génération "perdue"

¹³ <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/themes/violences/violences-sexuelles/chiffres?>

Il y a aussi des tendances positives :

- Les couples Gen Z qui fonctionnent sont souvent plus égalitaires que ceux des générations précédentes.
- Les jeunes sont plus ouverts à la thérapie, à la communication, à la remise en question.
- Les femmes ont **plus** de pouvoir de dire non, de quitter une relation toxique, de poser des limites.

La complexité n'est pas forcément un problème : c'est aussi le signe d'une génération qui réinvente les relations.

Pour aller plus loin... En plus des sites référencés explicitement dans ce travail, je vous propose quelques références croisées au hasard de mes recherches, quelques pistes parmi beaucoup d'autres tout aussi pertinentes et essentielles.

1. Le cadre légal belge

https://www.sosviol.be/les-violences-sexuelles/la-loi/?utm_source=chatgpt.com

2. Définition

- L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes explique que le consentement est un « **oui** » **libre, éclairé et réversible**, nécessaire à toute relation sexuelle.
- Il doit être **clair, mutuel et donné à chaque étape**, et peut être retiré à tout moment.

<https://aide.igvm-iefh.belgium.be/fr/comprendre-le-consentement>

- Le consentement constitue la frontière entre sexualité et violence ; sans consentement, l'acte est considéré comme une atteinte à l'intégrité sexuelle.

<https://igvm-iefh.belgium.be/fr/themes/violences/violences-sexuelles/consente-ment>

3. Les violences sexuelles en Belgique

<https://igvm-iefh.belgium.be/fr/themes/violences/violences-sexuelles/chiffres?>

4. Ressources pédagogiques (pour cours, ateliers, éducation)

- Sélection Amnesty (films, livres, activités)
- <https://jeunes.amnesty.be/jeunes/profs/plateforme/fiches-pedagogiques/article/fiche-voir-lire-viol-consentement>
- Activités pédagogiques et supports culturels pour discuter du viol et du consentement.
<https://jeunes.amnesty.be/jeunes/nos-campagnes-jeunes/droits-sexuels-reproductifs/voir-lire/article/ressources-notion-consentement>
- Livret de sensibilisation téléchargeable sur le consentement, incluant définition, droit belge et réalités étudiantes.

<https://www.univers-sante.be/atout-sante-consentement/>

5. Podcast sociologique sur la sexualité contemporaine

- Série « Sexualités au XXI^e siècle : la révolution #MeToo » (L'Heure du Monde) : explore comment les témoignages et mouvements féministes ont transformé les normes autour du consentement.

<https://podcasts.lemonde.fr/lheure-du-monde/202507250200-la-revolution-me-too->

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Propositions de lectures

2 incontournables :

À voir :

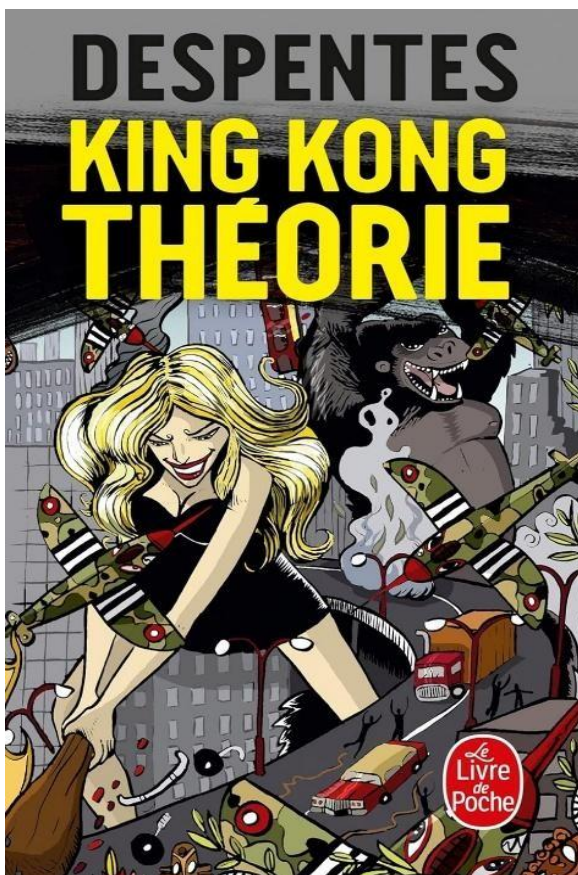
Le consentement :



Simple
Efficace
Pertinent

https://www.youtube.com/watch?v=S50iVx_yxU&t=50s

A lire :



King Kong Théorie, à partir d'éléments autobiographiques, est une réflexion sur la sexualité et une déconstruction de la catégorisation binaire des identités masculine et féminine. Virginie Despentes y décortique « les mécanismes de domination et de honte qui assujettissent les femmes : comment elles intègrent l'idée que leur corps est destiné à plaire aux hommes, et leur sexualité à servir de monnaie d'échange, qu'elles ne doivent ni se défendre ni en parler lorsqu'on les viole, puis qu'elles l'ont bien mérité ».

Son texte appelle le public, à partir de ces réflexions, à mettre en œuvre des changements, y compris le regard porté par les hommes sur la masculinité.

Une phrase à épingler :

Oui, on a le droit de se remettre d'un viol .

Karine Tuil

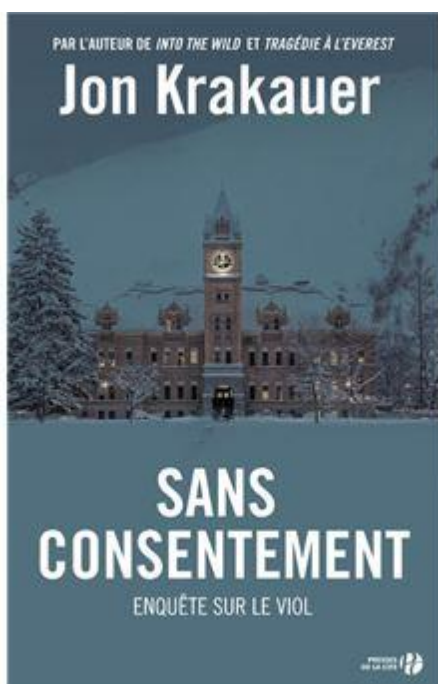
Les choses humaines



Les Farel forment un couple de pouvoir. Jean est un célèbre journaliste politique français ; son épouse Claire est connue pour ses engagements féministes. Ensemble, ils ont un fils, étudiant dans une prestigieuse université américaine. Tout semble leur réussir. Mais une accusation de viol va faire vaciller cette parfaite construction sociale. Le sexe et la tentation du saccage, le sexe et son impulsion sauvage sont au cœur de ce roman puissant dans lequel Karine Tuil interroge le monde contemporain, démonte la mécanique impitoyable de la machine judiciaire et nous confronte à nos propres peurs.¹⁴

« *Le Consentement* »

est un récit autobiographique qui raconte la liaison longue d'une année entre G.M. et V.S. Des initiales qui cachent à peine Gabriel Matzneff, écrivain français qui connut une certaine heure de gloire dans le passé, et une jeune fille de 14 ans, l'auteure Vanessa Springora. Il s'agit d'un terrible récit de cette adolescente prise dans les mailles d'un prédateur. V. rencontre G. dans un dîner. Elle est venue avec sa mère ; lui n'aura d'yeux que pour elle. Elle est séduite par un homme de lettres, elle aime les livres.



Célèbre pour son campus universitaire et surtout pour son équipe de football - les Grizzly - l'université de Missoula est secouée par plusieurs affaires de viols commis entre 2010 et 2012 par des étudiants. À partir de ce scandale retentissant, Jon Krakauer brosse le tableau d'une Amérique où le viol est le crime le plus fréquent - même si près de 80 % des victimes ne portent jamais plainte. Comment expliquer ce phénomène ? Peut-on dresser un portrait type du violeur ? Quelles sont les répercussions d'un tel traumatisme pour la victime ? Comment la société et la justice réagissent-elles ? C'est à toutes ces questions que Jon Krakauer entend répondre.

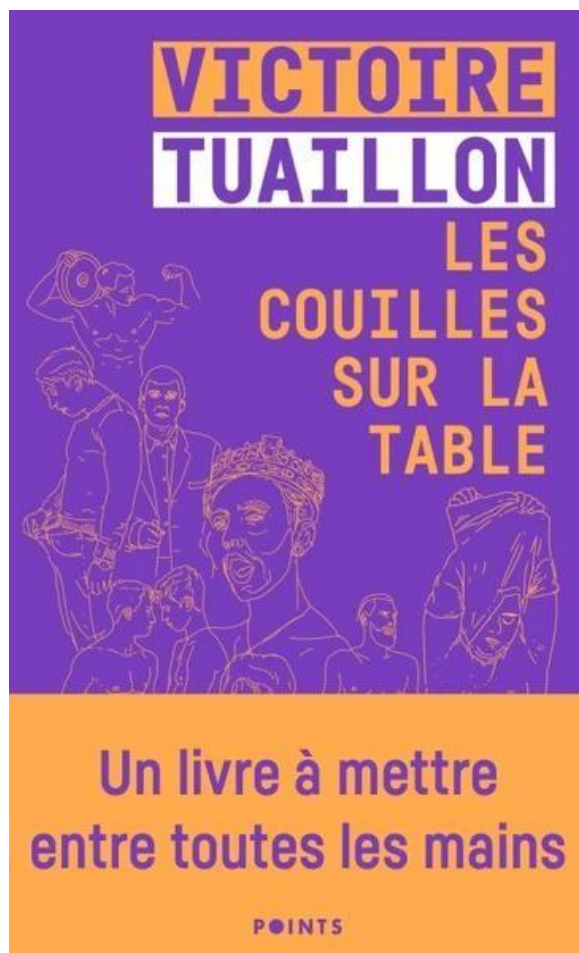
¹⁴ Ces trois lectures sont conseillées

par : https://jeunes.amnesty.be/IMG/pdf/fiche_a_voir_a_lire_viol_et_consentement_def.pdf

Clara Serra démêle une série d'ambiguïtés que recèle l'idée de consentement. Derrière la fausse évidence du concept s'ouvre la question de savoir ce que signifie consentir. Le consentement affirmatif présuppose que nos désirs sont parfaitement clairs et sans ambivalence ; or, d'après l'autrice, on peut tout à fait admettre que la sexualité est conflictuelle et embrumée, sans rien sacrifier de la distinction entre un acte consenti et un acte contraint.

Plutôt que de laisser le soin aux tribunaux de délibérer sur nos désirs, il faut s'intéresser aux conditions (sociales, économiques, culturelles) qui permettent aux unes et aux autres de pouvoir dire non.

Clara Serra est philosophe et militante féministe. Elle est actuellement chercheuse au Centre de recherche "Théorie, genre, sexualité" de l'université de Barcelone.



Ce n'est pas que les femmes ne communiquent pas leurs limites clairement, c'est que les hommes choisissent de les ignorer.

Dans cet ouvrage, Victoire Tuaillon, journaliste et autrice du podcast à succès du même nom, explore la question de la virilité et des masculinités. À travers une analyse approfondie, elle invite à remettre en question les normes de genre et à repenser les modèles masculins. Ce livre s'adresse à tous ceux et celles qui s'interrogent sur leur identité, ainsi qu'à ceux qui souhaitent mieux comprendre les enjeux liés à la masculinité dans notre société. Une lecture essentielle pour déconstruire les stéréotypes et promouvoir l'égalité entre les genres

« Je suis féministe, c'est-à-dire : je crois à cette idée révolutionnaire que les femmes sont des êtres humains. »

Écriture – Créativité

Le contre-interrogatoire

Prenez connaissance ci-dessous d'un extrait de la pièce de Suzie Miller.

Il s'agit de la scène 6.

Tess, avocate de l'accusé mène le contre-interrogatoire de Jenna, la victime.

« Je suis tellement désolée, Jenna, mais je dois vous poser quelques questions. »

« Vous dites que vous l'avez aidé à enlever vos vêtements vous-même ? »

« Nous savons que vous aviez bu cette nuit-là au club. Est-ce qu'il est juste de dire que vous aviez bu trois verres de gin tonic, deux vodkas citron et deux ou trois verres de vin ? »

« Est-il correct de supposer qu'ils avaient tous *au moins* la taille standard des verres qu'on trouve dans les bars ? »

« Et vous avez ensuite invité mon client chez vous, et ensemble vous avez encore consommé plus d'alcool. Est-il juste de dire que vous avez bu, tous les deux, de la vodka ? »

« Et est-il possible que vous ayez été saoule ? »

« Et alors que vous étiez saoule, seriez-vous d'accord de dire que les événements de la soirée étaient un peu flous comme vous l'avez déclaré ? »

« Alors je vous suggère de considérer que quand vous avez retiré vos vêtements vous ne disiez pas NON. »

« Et je vous suggère, que même si dans votre idée vous aviez peut-être reconsidéré, vous ne l'avez jamais dit, à aucun moment ? »

« Et je vous suggère, que ce n'est que quand votre sœur vous a parlé de cette soirée quelques jours plus tard que vous avez indiqué qu'il aurait pu y avoir agression sexuelle ? »

« Merci beaucoup, je regrette de vous avoir causé de l'inconfort, vous comprendrez que mon rôle est de poser des questions qui éclairent un peu les événements de cette soirée. »

1. L'utilisation du monologue

- Pourquoi Suzie Miller ne présente-t-elle pas les réponses de Jenna ?
- L'autrice a opté pour un monologue. Pourquoi ? Quels sont les avantages de cette approche ?

2.Exercice d'écriture

Par groupe de deux.

- Rédigez les réponses de Jenna

Ensuite :

3.Exercice de mise en scène et d'interprétation

- Indiquez des consignes d'interprétation (didascalies) relatives aux deux personnages
 - Ton de la voix
 - Gestes
 -
- Attribuez à chaque personnage un accessoire qui selon vous le caractérise
 - Un vêtement
 - Un objet qu'il manie
 - ...
- Jouez la scène devant la classe et comparez les différentes propositions.

Joutes oratoires

Les joutes oratoires sont des confrontations d'arguments entre protagonistes qui n'ont pas le choix de leur position. Les jouteurs s'expriment l'un après l'autre.

Le temps de parole est souvent limité.

L'assemblée élit le jouteur qu'elle juge le plus convaincant. La qualité de l'argumentation est bien sûr primordiale mais entrent aussi en jeu la gestuelle, le regard, le débit de la parole, les tics de langage.

Les joutes peuvent être spontanées : l'animateur lance le sujet et désigne deux candidats à qui il impose leur prise de position ou être préparées et « lues » devant l'assemblée. Dans ce deuxième cas, on peut aborder la structure d'un discours oratoire ou d'une plaidoirie

1. Le discours oratoire :

1. introduction

1. L'Exorde = le lien phatique
 - . Objectif : créer un lien avec l'auditeur
 - . Moyen : anecdote, lien avec un événement, interpellation....
2. La proposition = le thème/la thèse
 - . Énonciation de la question posée
 - . Énonciation de la prise de position
3. La narration = la mise en situation
 - . Contexte réel (par exemple ici la pièce)
 - . Contexte élargi

2. l'argumentation

- . Avancez 3 arguments ponctués par une punchline
- . Avancez une réfutation et y répondre
 - . = certains rétorqueront que..... ; à ceux-là je réponds....

3. la péroraison

1. Rappel renforcé de la thèse
 - . un mini-argument supplémentaire
2. Punchline

2.Sujets

Qui ne dit mot consent

Oui – non

Faire des études de droit, c'est être important¹⁵

Oui – non

Ne partez jamais du principe que qui ce soit vous dit la vérité²¹

Oui – non

Peut-on violer sans avoir l'intention de faire du mal ?

Oui – non

Peut-on dire oui sans toutefois consentir ?

Oui – non

Le viol n'est pas un accident, c'est un système¹⁶

Oui – non

Une femme qui dit oui tout de suite, c'est mal vu. Elles commencent toutes par dire non, il faut juste insister un peu pour les déculpabiliser.¹⁷

Oui – non

Les femmes ne sont pas forcément mieux que les hommes
quand il s'agit de croire ou pas une autre femme²⁴ Oui
– non

L'alcool déresponsabilise de tout acte de violence

Oui – non

La loi a été formée par des générations et des générations d'hommes ; il
ne peut donc pas y avoir de justice

Oui ¹⁸– non

¹⁵ Suzie Miller, Prima Facie ²¹

Ibid.

¹⁶ Virgine Despentès, King Kong théorie

¹⁷ Louisa Brandt ²⁴

Ibid.

¹⁸ Victor Hugo, L'Homme qui rit

Il y a du consentement dans le sourire, tandis que le rire est souvent un refus²⁵.

Oui – non

Le consentement ne peut être libre que si l'on se sent autorisée à dire non¹⁹

Oui – non

Beaucoup de filles apprennent à prioriser le confort des autres plutôt que leur propre désir²⁰

Oui – non

¹⁹ Mona Chollet — *Réinventer l'amour*

²⁰ Peggy Orenstein — *Girls & Sex*